

Version du 04/10/2018 modifiée le 12/02/2019

## Candidature à un doctorat financé par un contrat CIFRE

Pour toute demande de financement CIFRE auprès de l'ANRT, l'École Doctorale d'inscription pressentie doit **fournir un courrier de recommandation** (valant l'Attestation d'engagement de l'ED (ancienne procédure) \*, courrier réalisé à l'issue d'un entretien.

Dans le cadre de l'ED SHS Paris Saclay, l'entretien et le projet de lettre sont réalisés au niveau du pôle de l'ED concerné.

Pour cet entretien, le candidat doit fournir préalablement :

1. Le **dossier complet d'inscription en doctorat** (dossiers signés, signatures originales du directeur de thèse et du directeur de l'unité de recherche).
2. Le **dossier complet de demande de convention CIFRE\*** comportant notamment :
  - Une lettre motivée du directeur de thèse expliquant l'intérêt scientifique du sujet dans le champ et attestant de la capacité du candidat à le mener à bien dans le temps imparti ;
  - Une lettre motivée de la direction du laboratoire d'accueil consécutive à un entretien avec le candidat indiquant les modalités d'accueil au sein du laboratoire (temps de présence, conditions matérielles, etc.) ;
  - Lettre d'engagement de l'entreprise

\* Plus d'information sur le **dossier de demande de convention CIFRE** :

<http://www.anrt.asso.fr/fr/quels-sont-les-documents-fournir-lors-du-depot-dun-dossier-de-demande-de-cifre-en-ligne-7911>

Le candidat reçoit ensuite une convocation précisant le lieu et l'horaire choisi par le pôle concerné de l'ED.

### L'entretien se déroule ensuite en deux phases :

1. dans un premier temps, le candidat présente son projet pendant une quinzaine de minutes à l'oral, sans PowerPoint ou autre diaporama en détaillant notamment :
  - a. *son cursus (rapidement) et notamment son M2 ( Professionnel – en alternance) et le sujet de son Rapport de stage ou son M2 (Recherche –) et le sujet de son Mémoire*
  - b. *son sujet de thèse (problématique condition dont il lui a été éventuellement proposé par le directeur de thèse pressenti (OU condition où il a proposé au Directeur) et/ou par l'entreprise, lien avec son sujet de mémoire de M2, etc.);*
  - c. *les conditions proposées par l'entreprise et par le laboratoire pour la réalisation de sa thèse ;*
2. dans un second temps, le candidat et les membres du comité ont un échange sous la forme de questions/réponses. Au besoin, le comité pourra demander des précisions supplémentaires que le candidat devra apporter pour obtenir le courrier de recommandation.

Les différents pôles de l'ED SHS prévoient **trois ou quatre dates de réunions** pour réaliser les auditions pour financement CIFRE durant l'année :

- Une réunion dans le courant des mois de septembre / d'octobre ;
- Une réunion dans le courant des mois de novembre / décembre ;
- Une réunion dans le courant des mois de janvier / février ;
- Une réunion dans le courant des mois de mai / juin.

**Important** : Les dates sont arrêtées par les pôles et seront renseignées sur le site.